

Solidaires

17/10/2019

Marie-Annick partage Le Temps du regard

La ville de Rennes lance en 1982 le premier centre d'accueil de jour pour personnes âgées et personnes en situation de handicap. Mais, faute de financement, la structure, alors unique en France, doit à l'époque fermer ses portes. Les quatre membres de l'équipe retroussent leurs manches, trouvent des subventions et créent le Temps du regard, une association présidée par Marie-Annick Loisel, qui offre aujourd'hui aux personnes, une écoute, une occasion de sortie et de rencontre... jusqu'à un « petit chez soi ».



Depuis qu'il est enfant, Philippe fugue. C'est ainsi. Il part, fuit, taille la route. De famille d'accueil en foyer, d'établissement spécialisé en hôpital psychiatrique, il s'évade sans mots dire :

« J'ai fait pas mal de conneries dans ma vie ! Une fois, l'éducateur est venu me rechercher, j'étais à Dijon. Une autre fois, à Chambéry... C'était comme une maladie. Je n'ai jamais su vraiment ce que je voulais faire dans ma vie ! »

Jusqu'au jour où il rencontre Marie-Annick Loisel en 1992. L'ancienne infirmière, sophrologue et animatrice socio-culturelle est devenue directrice d'une structure d'accueil à Rennes, le Temps du regard :

« Elle m'a écouté, se souvient Philippe. On a essayé et ça m'a plu tout de suite. Le 5 septembre 1996, je m'en souviens bien, on m'a proposé un studio à Pacé. J'ai seulement fugué deux fois dans les deux premiers mois ! Mais plus jamais après... »

Philippe avait trouvé son port d'attache. Et ça fait vingt-trois ans que ça dure...

Animatrice des fêtes de la rencontre

Marie-Annick Loisel est née à Saint-Malo. Avec son mari, elle s'installe en région parisienne dans les années 1960 et devient titulaire du nouveau diplôme, le certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives plus connu sous le diminutif de capase. C'est au cours d'un de ses stages qu'elle rencontre l'adjointe au maire de Magny-les-Hameaux dans la nouvelle ville de Saint-Quentin-en-Yvelines qui lui demande de venir présenter au conseil municipal, le projet d'un centre social. Peu de temps après, le maire, séduit par son enthousiasme, lui propose de l'embaucher pour assurer l'animation de la commune :

« C'était passionnant, se souvient-elle. J'ai lancé entre autres, les fêtes de la rencontre. Ce qui m'animait, c'était de permettre aux habitants de se sentir acteurs de leur vie, notamment les invisibles et les personnes en situation de handicap ».

En juillet 1981, retour au pays ! La famille quitte la région parisienne pour s'installer à Rennes.

Premier lieu d'accueil de jour en France

Après une rencontre rapide avec Noël Eliot, l'adjoint aux affaires sociales de la ville de Rennes, auprès d'Edmond Hervé, Marie-Annick sympathise avec Annette Sabouraud, adjointe au maire, qui lui propose de rejoindre la petite équipe de son tout nouveau projet de structure d'accueil de jour pour les personnes âgées mais aussi pour les personnes en situation de handicap ou affectées de maladies invalidantes :

« C'était très novateur à l'époque, atteste Marie-Annick. Ce concept participait au maintien à domicile des personnes, leur permettant de sortir de chez elles pour aller passer la journée dans un lieu de socialisation, de rencontre, d'avoir ainsi un ailleurs et de participer à des sorties et à des activités. Il avait aussi pour but de soulager les familles. »

La Fondation de France apporte son concours financier au titre de l'innovation sociale. Le Centre d'accueil à la journée du Gros-Chêne ouvre ses portes dans le quartier de Maurepas en janvier 1982. Une cinquantaine de personnes y sont accueillies. Mais l'heure de la décentralisation a sonné. Aucune collectivité n'accepte de poursuivre le financement. Au bout de quatre ans, les portes se referment. La ville réattribue les locaux au centre hospitalier Guillaume-Régnier.

Sous les combles du foyer Guillaume-d'Achon !

Il en faut plus pour décourager les quatre membres de l'équipe :

« Nous étions désespérés, raconte Marie-Annick. Mais c'était une si belle idée que nous sommes vite partis en quête d'un financement. »

S'inspirant de deux démarches parisiennes, l'une proposant des expositions en milieu hospitalier, l'autre d'un centre de jour pour personnes âgées dans le 13^e arrondissement, ils créent leur association, le Temps du regard et Marie-Annick devient présidente. À force de conviction et de moult rencontres, ils finissent par obtenir une subvention du conseil général d'Ille-et-Vilaine, devenu le tout nouveau chef de file de l'action sociale. Leur accueil de jour ouvre ses portes en mai 1988, dénommé « le Temps d'agir ». Marie-Annick en devient la directrice.

Une trentaine de personnes y sont accueillies dont beaucoup venant de la première structure. Des activités sont organisées, ensemble, on va au concert, au théâtre, au cinéma... Et en fin de journée, chacun retrouve sa famille ou son foyer spécialisé. Bien sûr, la situation n'est guère idéale. L'équipe militante s'est installée dans le quartier de Maurepas au dernier étage du foyer Guillaume-d'Achon, aimablement mis à disposition par l'Association des paralysés de France.

« Mais c'était une solution temporaire. Ce que nous voulions, c'est être au cœur de la cité pour que les personnes vivent le plus possible comme tout le monde et avec tout le monde. »



Philippe, attend que la nouvelle maison partagée d'Acigné sorte de terre...

Des appartements pour un « petit chez soi »

Sept ans après, en mai 1996, après bien des démarches, la municipalité propose à l'association de s'installer dans les locaux de l'ancien foyer des personnes âgées du Gros-Chêne au Gast, toujours dans le quartier de Maurepas. C'est d'ailleurs encore aujourd'hui le lieu du siège social de l'association. De nouvelles personnes y sont accueillies. La demande grandissant, l'association le Temps du regard incite le département à ouvrir d'autres lieux. *« Je me souviens d'une jeune femme qui est venue me parler de son quotidien. Handicapée, elle n'en pouvait plus de vivre avec ses parents et aspirait à prendre son autonomie comme ses frères et soeurs ! C'est à ce moment-là que nous avons décidé de créer une structure d'hébergement constituée de petits appartements, inclus dans la cité, au rez-de-chaussée de petits collectifs. »*

En 1996, La Cour aux Bretons voit le jour, premier domicile partagé à Pacé. La formule plait et huit résidents y sont bientôt accueillis. Deux ans plus tard, avec le soutien de la ville, un deuxième accueil de jour est lancé, nommé Les Acanthes :

« Comme chacun d'entre nous, les personnes accompagnées avaient enfin un chez soi et un ailleurs, rappelle Marie-Annick. Nous apportons une réponse aux personnes vivant en milieu rural dans ce territoire. »

Arrivée dans la rue Marin-Marie à Montgermont

L'initiative fait le tour du département et la petite ville de Montgermont propose à l'association de dupliquer son initiative. En 2004, Les Huniers ouvrent leurs portes, domicile collectif partagé pour huit personnes au cœur du bourg, dans la rue Marin-Marie, peintre de la marine. Cinq ans plus tard, quatre appartements autonomes sont proposés à Montgermont aux personnes en situation de handicap dans une petite résidence nommée Les Haubans. C'est dans l'un de ces appartements que s'installe Philippe qui décide alors de quitter Pacé.

Après avoir cessé ses fonctions en 2000, Marie-Annick est à nouveau élue présidente. Elle passe le relais en 2014 à Jean-Vincent Trelle, ancien directeur de l'Action sociale et d'Askoria, l'école de formation des travailleurs sociaux. L'association accompagne aujourd'hui quatre-vingt-cinq personnes en situation de handicap avec une équipe de près de cinquante salariés.



...puis au Champ du Botrel à Acigné

Avec conviction, l'association poursuit sa quête de terrains vacants et de partenaires pour apporter des réponses aux demandes qui ne cessent d'affluer. C'est la municipalité d'Acigné qui vient de proposer son soutien pour un nouveau projet de structure d'accueil de jour sur sa commune. Les bases ont été lancées en 2015 :

« Un terrain nous a été attribué au Champ du Botrel, poursuit Marie-Annick. Les fonds publics se raréfiant, nous sommes contraints de faire appel aux dons solidaires des particuliers et au mécénat d'entreprises, une tâche prise en charge par Ludivine Goyet notre nouvelle collaboratrice, dont le poste est financé grâce à une subvention de la Fondation de France. »

Philippe rêve déjà de son nouveau « chez lui »

Dans un ensemble de logements en location ou en accession à la propriété, seize d'entre eux seront dédiés à des adultes en situation de handicap, dont douze studios regroupés et quatre appartements autonomes. Un accueil de jour complètera cette offre tandis qu'une salle commune à tous les voisins devrait favoriser la convivialité. Sans compter qu'un jardin biologique sera partagé entre les résidents et les voisins, aidés du collectif des Jardiniers du Botrel :

« Nous avons le soutien de la Fondation de France, du bailleur Aiguillon construction et de l'association Parasol pour l'hébergement participatif, confie souriante Marie-Annick. Tous les voyants sont au vert et nous espérons une ouverture début 2022. »

Parmi les nouveaux résidents, Philippe rêve déjà de son nouveau chez lui :

« J'ai envie de changer d'air, faire de nouvelles rencontres. À Acigné, il y a des chemins partout et des belles balades à faire. J'ai hâte que la maison soit construite pour faire la fête et inviter plein de monde chez moi ! »

Texte et photos : Tugdual Ruellan

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site de l'association Le Temps du regard : www.letempsduregard.fr

Présentation du projet Le Champ du Botrel à Acigné **ICI** ou **ICI**

Association Le Temps du Regard

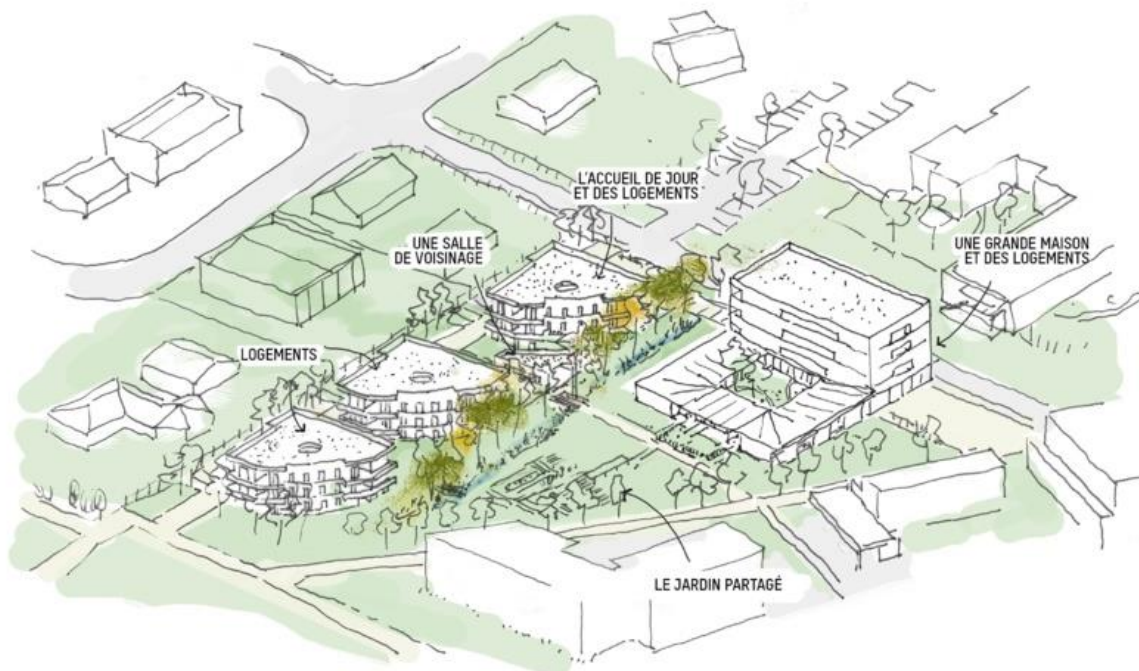
15, rue de la Marbaudais

35700 Rennes

Tél. 02 99 38 82 44

secretariat@letempsduregard.org

L'accès à la cagnotte en ligne est toujours disponible: **ICI**



Le nouveau projet, mené par Le Temps du regard, de domicile partagé au Champ du Botrel à Acigné.

Tags : **autonomie**, **habitat partagé**, **handicap**

Source :

<https://www.histoiresordinaires.fr>